

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE PREFET DE POLICE PREND DEUX ARRETES LIMITANT DEUX MANIFESTATIONS A DES RASSEMBLEMENTS STATIQUES.

Paris, le 19 mai 2021

Les services de la préfecture de Police ont été rendus destinataires de deux déclarations de manifestation en lien avec la situation au Moyen-Orient.

Une première manifestation a été déclarée pour le samedi 22 mai 2021 par l'*Association France Palestine Solidarité* avec comme lieu de rassemblement la place de la République à 15h, et comme lieu de dispersion la place de la Madeleine à 18h.

Une seconde manifestation a été déclarée pour le dimanche 23 mai 2021 par l'*Association de Palestiniens en Ile-de-France* avec comme lieu de rassemblement la station de métro Barbès-Rochecrouart à 15h, jusqu'à la place de la Bastille à 18h, en passant par la place de la République. Les mêmes déclarants que samedi dernier déclarent donc le même parcours.

En raison des risques de troubles de l'ordre public, malheureusement constatés le samedi 15 mai (débordements avec des violences et des outrages sur les forces de l'ordre, qui ont donné lieu à 45 gardes à vue), le préfet de Police demande que ces manifestations se limitent à des rassemblements statiques.

Par conséquent, il a pris ce jour deux arrêtés d'interdiction partielle des deux manifestations. Les deux itinéraires déclarés pour ces manifestations sont interdits mais les rassemblements pourront se tenir sur la place de la République.

Contact presse
Préfecture de Police

Tél : 01 53 71 28 73

Mail : ppcom@interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.paris